



Rapport annuel

2022

Table des matières

Mot de la présidente	3
Les bénéficiaires	4
Les statistiques	5
Les secteurs d'activité	7
Voirie	7
Jardin	7
Débarras	8
Travail social	8
Travail administratif	10
Les collaborations et partenariats	10
Le rapport financier 2022	12
Les dons et remerciements	14

Dans un souci économique et écologique, le rapport annuel 2022 est présenté dans une version simplifiée. Pour plus de détails sur nos activités, vous pouvez consulter notre site internet

www.lorangerie.ch

Mot de la présidente

2022 nous a permis de reprendre une vie quasi normale, en s'éloignant des contraintes et inquiétude liées au Covid !

Le secteur de la voirie a connu une augmentation de ses activités. Le domaine jardin a vu une hausse des demandes de prestations, principalement en raison de devis supplémentaires chez des particuliers. Quant au débarras le volume de travail est resté stable.

Hors ce quotidien connu et bien géré, ce qui a encore bien occupé l'équipe et le comité, a été l'incertitude quant à la mise en place du salaire minimum et l'impact sur les activités de l'Orangerie.

La réflexion et les démarches initiées fin 2020, poursuivies en 2021, ne se sont pas terminées en 2022.

Pour les personnes bénéficiaires de l'Hospice général, des changements contractuels ont été décidés. Ainsi une nouvelle charte de collaboration avec cette institution a été signée.

L'Orangerie devient ainsi une mesure sans rémunération ce qui ne change rien financièrement pour les bénéficiaires qui continuent à recevoir les prestations de l'HG. Les durées de stages à l'Orangerie ont été réduites et empêchent désormais la possibilité de s'inscrire au chômage à l'issue de la mesure.

Par ailleurs, l'Orangerie a été soumise à un audit du Service d'audit interne de l'Etat de Genève. Il s'est agi d'une première pour les membres de l'équipe et du comité.

Un travail conséquent a été fourni pour répondre aux sollicitations des auditeurs-trices même s'ils-elles ont été d'excellents conseils, très clair-e-s dans leurs demandes et soutenant-e-s durant le processus.

Malgré le stress engendré et un côté fastidieux, l'Orangerie a choisi de tirer au mieux des enseignements de cet examen, de tenir compte et d'appliquer les quelques recommandations. Ainsi, une préconisation exprimée est de garnir les rangs de l'association et de veiller au renouvellement du comité !!! N'hésitez donc pas à nous contacter en cas d'intérêt !

Comme toujours, quelles que soient les incertitudes, l'Orangerie garde le cap et poursuit sa mission grâce à sa formidable équipe, tenace, joyeuse, tournée vers l'avenir et toujours orientée solution ! Merci !

Un grand merci également aux partenaires, client-e-s et ami-e-s pour leur soutien de toute sorte !

Marie-Eve Tejedor
Présidente

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une vingtaine de personnes entre 18 et 65 ans par année, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'Al. Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance ou à une dépendance.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais de l'activité, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

L'association offre à ses participants des activités avec un encadrement professionnel ainsi qu'un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre employé peut mettre en avant un statut de personne active et retrouver ainsi une certaine normalité.

Nous proposons aussi des postes en CDI pour des anciens employés stabilisés. Nous avons actuellement 6 personnes en CDI pour un équivalent de 3.5 plein temps. Ces personnes bénéficient d'un contrat conforme au premier marché de l'emploi et nous continuons de leur fournir un soutien administratif sur demande.

Les statistiques

Nombre d'employés et heures proposées

L'Orangerie a employé **23 personnes** en contrat à durée déterminée sur l'année et 6 en contrat à durée indéterminée.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **14138** heures, soit 7831.5 pour les CDI et 6307 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **14.5** heures

Age des personnes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Entre 18 ans et 25 ans	14 %	16 %	0 %	5%	9%	22%	13%
Entre 26 ans et 34 ans	24 %	24 %	22 %	10%	30%	28%	39%
Entre 35 ans et 50 ans	52 %	52 %	67 %	65%	35%	33%	35%
Plus de 50 ans	10 %	8 %	11 %	20%	26%	17%	13%

Nous constatons que la majorité de notre publique se situe entre 26 et 50 ans. Il existe moins de mesures pour ce public qui n'a pas accès aux mesures spécifiques de type moins de 25 ans ou plus de 50 ans.

Généralités

En 2022, nous n'avons pas eu de femmes en contrat de réinsertion. Nous avons toujours 1 femme en CDI. Nous restons très ouverts à des candidatures féminines, mais nous ne recevons que rarement des candidatures.

65 % de nos employés étaient suivis à l'Hospice Général démontrant par-là que l'Orangerie représente un partenaire privilégié de l'aide sociale.

Type de permis principaux

- 12 étaient de nationalité suisse
- 3 possédaient un permis C
- 7 possédaient un permis B
- 1 était en demande de permis

Bilan de départ des personnes employées

En 2022, 23 employés ont travaillé à l'Orangerie, 9 sont arrivés au terme de leur contrat ou sont partis suite à un engagement sur le premier marché :

7 entrent dans nos critères d'insertion :

- 1 est embauché en CDI voire à l'Orangerie au 1^{er} janvier 2023.
- 1 a continué sur un suivi avec l'OFPC et est rentré en apprentissage ASSC dans l'année.
- 1 avait bien avancé sur une demande AI qui restait en cours. A eu des Rdv pour commencer un stage à Trajets.
- 1 a pu s'inscrire à l'AI pour un accompagnement à la formation. Un suivi s'est mis en place, il a effectué des stages en Communes.
- 1 avait commencé un emploi dans un café en parallèle de l'Orangerie. Il a pu stabiliser son contrat au café et a commencé sa propre activité quelques mois plus tard (tenue d'une épicerie-tabac).
- 1 a continué avec un stage dans une entreprise jardin par l'intermédiaire de l'association Thrives avec qui nous l'avons mis en lien.
- 1 est en recherche emploi avec un droit au chômage

2 n'ont pas pu avoir de suite directement à l'Orangerie.

- 1 a subi une opération avec une longue convalescence prévue. Nous n'avons pas de nouvelle au sujet d'une reprise d'activité. Il semblait encore avoir besoin d'une structure adaptée.
- 1 ne semblait pas prêt psychologiquement pour un retour au premier marché. Il était en recherche d'une autre mesure avec l'HG.

6 sont partis en cours de contrat

- 2 ont trouvés une place de travail durant leur passage à l'Orangerie et ont mis fin au contrat avec nous.
- 4 ont montrés des problèmes d'absences répétées et/ou un manque d'implication dans leur réinsertion.

Au 31 décembre 2022, il y avait 8 employés à l'Orangerie.

Les secteurs d'activité

Voirie

Le secteur voirie occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés ». Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail aux conditions du marché.

Pour les employés en réinsertion, ce secteur est un moyen de se remettre en activité sans besoin de compétences particulières. Il permet également par le biais de nombreux échanges de se confronter au monde du travail mais aussi de créer des liens.

Les principaux mandataires de ce secteur restent depuis de nombreuses années : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, l'OCEau, le Département des Infrastructures et les Communes de Plan-les-Ouates et Lancy.

L'année à venir consistera, comme chaque année, à renforcer le démarchage auprès d'éventuels nouveaux partenaires comme certaines Communes, le SEVE, les régies immobilières, afin de tenter de gagner de nouveaux mandats réalisables avec du personnel peu ou pas qualifié et présentant une certaine fragilité.

Le chiffre d'affaires 2022 se monte à Frs. 605'000.-, ce qui représente une augmentation de frs. 50'000.- par rapport à 2021.

Ce résultat s'explique par une augmentation de nos prestations concernant la Voirie Ville Propre (VVP), ainsi que diverses demandes ponctuelles de domaine public.

Nous tenons à remercier tout spécialement notre personnel en insertion, les CDI ainsi que notre civiliste, mais également notre étudiant HETS, pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoyage, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos fidèles partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années.

Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour que ceux-ci soient satisfaits et que notre collaboration perdure.

Jardin

Le chiffre d'affaire du secteur jardin reste stable. Effectivement, l'Orangerie n'a pas pour vocation de s'agrandir mais bien de continuer à encadrer et donner les bases du métier aux usagers.

Nos employés continuent à montrer un intérêt pour cette activité jardin. Elle est adaptée à leur situation, car elle peut se pratiquer à différents niveaux de savoir-faire qui tient compte des aptitudes de chacun. Par l'acquisition de nouvelles compétences, les employés peuvent voir progresser leurs connaissances du métier. Si l'encadrant dispose d'assez de temps à y consacrer, les résultats sont remarquables.

Cette année, deux de nos employés ont profité de cette opportunité pour confirmer leur choix, souhaitant continuer dans cette voie et entreprendre une formation allant dans ce sens.

Par ailleurs, le secteur se porte bien grâce à la qualité de notre travail et à notre sérieux qui sont reconnus et appréciés et à la gestion plus efficiente du secteur. Notre clientèle reste fidèle et renouvelle sa confiance d'année en année.

Cette confiance se reflète sur les prestations Jardin. En effet, nous constatons que la grande majorité de nos devis (hors contrats) réalisés l'ont été chez nos clients. Ceci prouve leur satisfaction concernant notre travail et leur vision des différents travaux que nous pouvons accomplir (près de 270'000.-).

Merci à nos employés pour leur investissement et leur courage/énergie sans lesquels nous ne pourrions satisfaire aussi bien notre clientèle.

Merci enfin à cette dernière de la confiance qu'elle nous témoigne.

Débarras

En 2022, le secteur est resté stable avec un chiffre d'affaires de Frs. 74'000.- qui correspond à celui de 2021.

L'Hospice Général est notre plus gros client du secteur, ce mandat consiste à évacuer le papier, le PET et l'aluminium dans les différents CAS afin d'être recyclé.

Comme chaque année, nous pouvons aussi remercier le Service de la Petite Enfance qui est aussi un fidèle client entre autre pour les mandats de débarras et de déménagements internes.

Les débarras sont une excellente activité adaptée à nos employés.

Ce secteur leur permet de travailler plusieurs compétences comme le travail en équipe, la résistance physique, l'esprit méthodique, l'autonomie, l'habileté manuelle et le contact avec les clients.

Travail social

Passerelle pour permettre à des personnes éloignées du monde du travail de retrouver une place au sein de notre société, l'Orangerie est un lieu de reconstruction personnelle et d'insertion sociale par le biais de l'activité.

L'accompagnement offert par l'équipe encadrante (travailleurs sociaux : éducateurs et ASE) s'appuie sur l'approche systémique centrée sur la solution (ACS). Elle permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables de la personne, plutôt que de se concentrer sur ce qui dysfonctionne.

Elle permet également aux uns, comme aux autres, de recouvrer l'espérance et d'activer des changements bénéfiques.

La qualité du travail social fourni par l'Orangerie, fort appréciée par nos partenaires du réseau social, tient à son approche qui comprend différents paramètres :

- Les travailleurs sociaux sont présents quotidiennement aux côtés des employés sur les chantiers. Ils les encadrent de leurs compétences professionnelles et utilisent cet espace informel pour entretenir le dialogue, développer un lien de proximité et de confiance.
- En dehors des chantiers, chaque employé bénéficie d'un suivi social sous forme d'entretiens formels avec son référent. Les travailleurs sociaux font le lien avec le réseau social partenaire et effectuent certaines démarches administratives. Une série de procédures internes garantit un travail ciblé, ainsi qu'un accompagnement centré sur les ressources et les solutions propres à chaque employé.
- Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

L'Orangerie soutient l'accès à la formation de ses employés en fonction de leurs besoins et de leurs projets.

En 2022, nous avons accompagné plusieurs employés dans le choix et le financement de diverses formations, grâce à la contribution du fond social de l'Orangerie.

- Cours de français pour 1 personnes au deuxième semestre
- Participation au financement du permis de conduire (1 personne)
- Financement du cours 2 phases pour finaliser le permis de conduire (1 personne)
- Cours CEFIL en aide jardinier

Au courant de l'année 2022, 2 sorties ont été organisées. Un restaurant et une activité accrobranche suivie d'un restaurant. Ce type d'activité est très apprécié par les employés et nous souhaitons continuer de la proposer pour l'année prochaine.

De nouveaux types d'entretiens collectifs sous forme de groupes de paroles ont été mis en place par un étudiant en formation pratique de l'HETS. Cela semblait répondre à une demande pour certains employés. Nous testons encore sous quel format (fréquence, emploi du temps, personnes conviées...) faire perdurer cette offre.

En 2022, nous avons fonctionné en cogestion pour l'ensemble de l'Orangerie et en binôme coordinateur social. Nous avons pu avoir régulièrement des échanges sur le fonctionnement du suivi social et sur les suivis particuliers des employés.

Début 2022, nous avons fait un point sur le fonctionnement du binôme très positif dans l'ensemble. Nous avons décidé de se fixer des objectifs par année afin de mieux voir la direction que nous prenons. Un des points était de relancer le travail de réseau mis à mal par la pandémie ces dernières années. Nous avons pu réactiver certains réseaux en lien avec des problématiques communes rencontrées. Pour 2023, nous souhaitons aller plus loin et mettre en place de nouveaux réseaux qui pourraient être pertinents pour nos employés.

Travail administratif

Le secrétariat de l'Orangerie assure d'une part les fonctions administratives et comptables d'une petite entreprise : facturation, devis, comptabilité, téléphones, gestion RH.

Mais également celles d'une association : budgets, recherches de fonds, réunions de comité, assemblée générale.

Le secrétariat a travaillé en 2022 sur la refonte du site internet en collaboration avec Itopie et a également été bien occupé avec l'audit de gestion .

La secrétaire fait partie intégrante de la co-gestion.

Les collaborations et partenariats

Les liens et les collaborations entre l'Orangerie et le réseau social genevois sont précieux. C'est en grande partie grâce à la qualité de ces partenariats que nos employés bénéficient d'un accompagnement global et cohérent qui contribue grandement à la réalisation de leurs objectifs et leur permet de continuer à bénéficier d'un appui lorsqu'ils quittent l'Orangerie.

Ces collaborations ont été mises à mal par la pandémie. Nous espérons pouvoir relancer les échanges avec ces partenaires et agrandir notre réseau de collaboration dès que possible.

Le CAPAS

L'Orangerie est membre du Collectif d'Associations pour l'Action Sociale (CAPAS), comptant 51 membres.

Le CAPAS représente un véritable observatoire des problématiques sociales et de santé. Fort de l'expérience et des compétences de plus de 1470 professionnels, le CAPAS est actif sur tous les terrains de l'action sociale et sanitaire genevoise et se positionne comme un interlocuteur incontournable face aux autorités publiques et politiques.

Hospice Général

Nos collaborations avec l'Hospice Général se poursuivent. Nous travaillons toujours en réseau et partenariat avec les assistants sociaux des CAS et l'équipe du SIP ((Service d'Insertion Professionnel)

En fin d'année une convention de collaboration a été signée avec l'Hospice Général, par qui viennent la majorité de nos participants. Cela implique quelques changements de fonctionnement (en particulier concernant la durée de l'activité à l'Orangerie), mais reprend aussi en grande partie le travail de collaboration mis en place depuis de nombreuses années entre nos deux structures de façon informelle.

Première Ligne, Argos et le Bateau Genève

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec les associations Première Ligne, Argos et le Bateau Genève. Nous avons des conventions de stage avec ces trois associations. En 2022, nous n'avons pas eu de collaboration autour d'un employé en particulier. Nous avons toutefois pu avoir des échanges avec ce réseau au sujet de problématiques communes.

Après Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

L'objectif d'APRES est de mettre en relation les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts d'une économie sociale et solidaire (ESS).

Se référant à la charte de l'ESS, les différents acteurs de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Par sa signature, l'Orangerie s'est engagée à mettre progressivement en œuvre les termes de cette charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités, comme dans ses relations avec le secteur privé et l'Etat.

Association Partage

Nous bénéficions des prestations de l'association Partage qui récupère les invendus auprès des grands magasins et les redistribue aux organismes d'aide aux défavorisés.

Grâce à cette action, l'Orangerie continue à organiser son repas hebdomadaire et permet aux employés qui le souhaitent de confectionner un repas à midi.

Plateforme Quartier

L'Orangerie est membre de la Plateforme Quartier (Servette/Grand-Saconnex) qui regroupe diverses structures, associations, fondations ayant pour but de promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

Des rencontres ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de mettre en commun diverses observations et de développer des synergies lorsque cela a du sens.

Insertion Genève

L'Orangerie fait également partie de la section genevoise d'Insertion Suisse. L'Orangerie souhaite mieux investir ce réseau qui met en relation les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, défend les intérêts de ses membres, participe à des recherches et des échanges afin d'améliorer l'offre d'insertion et de mieux répondre aux besoins actuels.

Itopie

L'Orangerie est coopérateur bénéficiaire d'Itopie informatique.

Le rapport financier 2022

Les comptes annuels de l'association entreprise d'insertion l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	2022	2021
Liquidités	567'634	435'298
Créances	30'064	46'317
Autres créances	0	9'332
Régularisation d'actifs	4'092	2'244
Actifs circulants	601'789	493'190
Actifs corporels libres	11'815	16'516
Actifs corporels avec affectation limitée	43'517	56'951
Actifs immobilisés	55'331	73'467
Total ACTIF	657'121	566'658
PASSIF		
Dettes financières	4'449	2'114
Autres dettes	33'299	26'976
Régularisation de passifs	214'395	124'523
Capitaux étrangers à court terme	252'143	153'613
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	0	0
Capitaux étrangers à long terme	0	0
Loterie Romande	18'900	25'500
Fondation Wilsdorf	24'000	32'000
Fonds affectation limitée	42'900	57'500
Capital libre	355'546	408'240
Résultat de l'exercice	6'534	-52'696
Capital de l'organisation	362'079	355'545
Total PASSIF	657'122	556'645

Compte d'exploitation au 31 décembre 2022

PRODUITS	2022	2021
Dons	13'100	14'090
Subventions	236'939	236'939
Subvention en nature	54'857	54'857
Autres produits	2'269	3'660
Produits extraordinaires	-	58'000
Prestations fournies	941'058	895'821
Total PRODUITS	1'248'224	1'263'367
CHARGES		
Personnel (Equipe+CDI+CDD)	-990'451	-1'021'641
Charges d'exploitation	-211'017	-197'906
Frais d'entretien	-32'523	-25'299
Amortissements	-21'954	-26'094
Total CHARGES	-1'255'945	-1'270'940
Résultat intermédiaire 1	-7'721	-7'573
Produits financiers	4	0
Charges financières	-349	-315
Résultat financier	-345	-315
Résultat intermédiaire 2	-8'066	-7'888
Loterie Romande Affectation	-	-18'000
Loterie Romande Utilisation	6'600	4'055
Fondation Wilsdorf Affectation	-	-40'000
Fondation Wilsdorf Utilisation	8'000	9'137
Résultat des fonds	14'600	-44'808
Résultat annuel 1	6'534	-52'696
Etat de Genève	0	0
Attributions	0	0
Résultat annuel 2	6'534	-52'696

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

Les Communes Genevoises

Tous les clients

Les Communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Aire-la-Ville

Avully

Carouge

Cartigny

Collonge –Bellerive

Genthod

Jussy

Meinier

Meyrin

Plan les Ouates

Pregny Chambesy

Puplinge

Troinex

Vandoeuvres

Veyrier